

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DEUX-SÈVRES



Le 20 février 2008

Madame la Commissaire enquêteur,

Nous avons le regret de constater que les documents du **projet de Plan Local d'Urbanisme de Boismé**, mis à disposition pour consultation lors de l'enquête publique, ne comportent pas d'étude de la faune et de la flore communales ; aucune mention « *d'un d'état initial, d'une analyse des incidences, ou d'éventuelles mesures envisagées pour éviter, réduire et, si possible compenser s'il y a lieu, les conséquences dommageables de la mise en œuvre du plan* » sur le patrimoine de la biodiversité locale.

Pourtant la qualité biologique associée à celle des éléments du paysage et l'ampleur du projet, plus d'une trentaine d'hectares d'emprise à plus ou moins long terme devaient amener le cabinet d'études Ouest Aménagement à soupçonner des effets notables du projet sur l'environnement. Et, **conformément à l'article R123-2-1 du Code de l'Urbanisme**, il aurait dû mener une étude de la faune et de la flore. Etude qui après analyse devait également permettre d'orienter les choix de la planification du projet d'aménagement et de développement durable de la commune.

En l'absence d'une telle étude, comment peut-on justifier et arrêter de tels choix sans avoir la certitude d'une absence d'effets notables sur l'environnement biologique ?

C'est pourquoi, **conformément à l'article R123-2-1 du Code de l'Urbanisme, nous demandons que soit menée cette étude** et qu'en l'état, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres ne peut que donner un avis défavorable au projet de PLU tel que présenté aujourd'hui.

Veillez avoir l'obligeance, Madame la commissaire enquêteur, de tenir compte de cet avis dans votre appréciation sur le projet de PLU et veuillez agréer nos salutations les meilleures.

Le président du GODS

Gustave Tablot

OBSERVER
CONNAITRE
PROTÉGER

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres 7 rue Crémeau 79000 NIORT Tél. : 05.49.09.24.49
mél : contact@ornitho79.org <http://www.ornitho79.org> Soutenez et adhérez à l'association !

Les oiseaux sauvages